

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1195 28/11/1950

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 novembre 1950

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1950

Date du numéro
30 novembre 1950

TEXTE INTÉGRAL

Sont nommés dans la milice indigène. : 2263. Mouhoumed ismaïl, 2e classe, 1er compagnie, pour compter du 16 novembre 1950. 2264 Moussa Samatar, 2e classe, dépôt, pour compter du 18 novembre 1950. 2265. Otinan Hamadou, 2e classe, 2e compagnie, pour compter du 21 novembre 1950. Sont rengagés dans la milice indigène : 955. Iye Farah, 2e classe, 1er compagnie, pour compter du 21 novembre 1950. 1015. Moussa Hassan, 2e classe, 2e compagnie, pour compter du 21 novembre 1950.